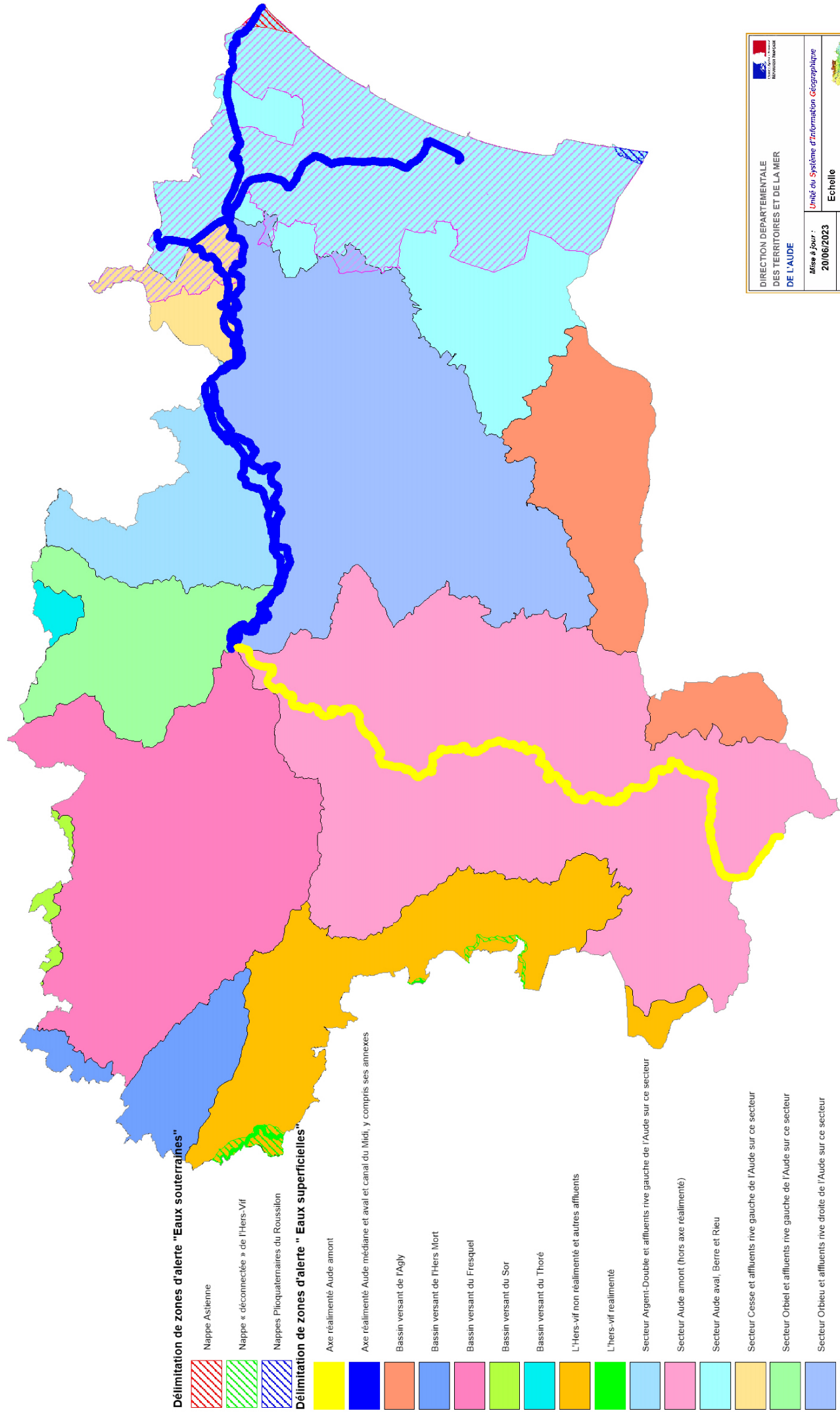



Annexe 4 - Délimitation de zones d'alerte sécheresse du département de l'Aude




Délimitation de zones d'alerte "Eaux souterraines"

-  Nappe Asilienne
-  Nappe « déconnectée » de l'Hers-Vif
-  Nappes Pliquesquaires du Roussillon

Délimitation de zones d'alerte "Eaux superficielles"

-  Axe réalimenté Aude amont
-  Axe réalimenté Aude médiane et aval et canal du Midi, y compris ses annexes
-  Bassin versant de l'Agly
-  Bassin versant de l'Hers Mort
-  Bassin versant du Fresquel
-  Bassin versant du Sor
-  Bassin versant du Thoré
-  L'Hers-vif non réalimenté et autres affluents
-  L'Hers-vif réalimenté
-  Secteur Argenti-Double et affluents rive gauche de l'Aude sur ce secteur
-  Secteur Aude amont (hors axe réalimenté)
-  Secteur Aude aval, Berre et Rieu
-  Secteur Cesse et affluents rive gauche de l'Aude sur ce secteur
-  Secteur Orbien et affluents rive gauche de l'Aude sur ce secteur
-  Secteur Orbien et affluents rive droite de l'Aude sur ce secteur
-  Système Orb

 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE L'AUDE		Unité du Système d'Information Géographique Echelle
Mise à jour : 20/06/2023	Edition de : 20/06/2023	
© DDTM de l'Aude - © IGN - Tous droits de reproduction réservés.		